

Tarifs activités jeunesse 11-17 ANS

> En fonction du quotient familial (Allocataires CAF et MSA).

ALSH JEUNESSE 11-17 ANS

Adhésion obligatoire pour pouvoir accéder au local jeunes et aux activités liées

6,00 €

6,90 €

Quotient familial	Tarif Unique (TU)		Tarif 1 (T1)		Tarif 2 (T2)		Tarif 3 (T3)	
QF < 559	2,00 €	2,30 €	3,30 €	3,80 €	5,30 €	6,10 €	7,10 €	8,20 €
QF entre 560 et 699			4,30 €	4,90 €	6,90 €	7,90 €	9,30 €	10,70 €
QF entre 700 et 999			5,70 €	6,50 €	9,10 €	10,50 €	12,40 €	14,20 €
QF entre 1000 et 1323			7,20 €	8,30 €	11,30 €	13,00 €	15,40 €	17,70 €
QF entre 1324 et 1549			8,30 €	9,50 €	13,70 €	15,70 €	18,40 €	21,10 €
QF > 1550			9,00 €	10,30 €	15,00 €	17,20 €	20,00 €	23,00 €

Tarif extérieur appliqué pour les enfants résidant hors du territoire de l'Agglomération.

Inscriptions

Inscriptions dès le Mer. 15 octobre à 12h

SUR L'ESPACE FAMILLE > www.guingamp-paimpol-agglo.bzh



OU EN SCANNANT
LE QR CODE POUR
S'INSCRIRE AUX
ACTIVITÉS VIA
L'ESPACE FAMILLE



Adhésion

L'adhésion annuelle est obligatoire pour pouvoir participer aux activités même gratuites.

PIÈCES À FOURNIR : N° allocataire CAF ou MSA, fiche sanitaire et copie des vaccinations.

MODALITÉS : Facture à régler en ligne via l'Espace Famille ou directement sur le site concerné. Paiements acceptés sur place : chèques à l'ordre du trésor public, ANCV et espèces.

En cas de non-paiement avant la date butoir, votre facture sera mise en recouvrement au Trésor Public. Aucun remboursement ne sera consenti sans la preuve d'un motif impérieux (certificat médical par exemple).



Notre démarche pédagogique

Encourager le vivre ensemble et le partage

Favoriser l'autonomie et la responsabilité

Faciliter l'accès aux loisirs

Activités Jeunes

#BOURBRIAC



Pole jeunesse bourbriac



jeunesse bourbriac



Pole jeunesse bourbriac

+ SPORTS - CULTURE - SORTIES - ANIMATIONS

AUTOMNE 2025

ouvert aux 11-17 ans ou déjà inscrits au collège



Inscriptions dès le Mer. 15 octobre à 12h

SUR L'ESPACE FAMILLE > www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

Service Jeunesse Bourbriac
1 rue de Tournemine Bourbriac

Tél. 06 68 22 41 86

jeunesse.bourbriac@guingamp-paimpol.bzh

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh



Guingamp Paimpol
AGGLOMERATION

> Sur inscription, places limitées | Les RDV départs/retours ont lieu au Local Jeunes

LUNDI 27/10

LOCAL OUVERT
14H00-18H00

G

MARDI 21/10

TOURNOI SPORTIF (HAND/FOOT/BASKET)
13H30-18H00

8 PLACES

TU



MERCREDI 22/10

LOCAL OUVERT
14H00-17H30

G

CINÉMA À CALLAC
17H30-20H15
Conjuring (+ de 12 ans)

8 PLACES

TU



JEUDI 23/10

TOURNOIS FC 26
13H30-17H30

8 PLACES

G

VENDREDI 24/10

LOCAL OUVERT
14H00-18H00

G

LOUP GAROU EN EXTERIEUR
18H30-21H30
À Plouisy

8 PLACES

TU



PRATIQUE

Repérez à quel moment de la journée votre activité démarre en fonction du code couleur :

MATIN, **APRÈS-MIDI** ou **SOIRÉE**



Prévoir eau, tenue adaptée et change



Prévoir pique-nique



LUNDI 27/10

JOURNÉE SHOPPING À RENNES
9H-17H30
Prévoir argent de poche et pique nique

14 PLACES

TU



MARDI 28/10

LOCAL OUVERT
14H00-18H00

G

BOWLING
13H15-16H30

8 PLACES

T2

MERCREDI 29/10

FUTSAL À PLESIDY
14H00-17H00
Rdv à la salle de Plesidy

20 PLACES

G

SPORT FLUO/NÉON (DANS LE NOIR)
18H00-22H00
À Bégard, prévoir pique-nique

8 PLACES

T2



JEUDI 30/10

TOP CHEF À BOURBRIAC
10H00-15H30

12 PLACES

TU

VENDREDI 31/10

LOCAL OUVERT
14H00-18H00

8 PLACES

G

BADMINTON
14H00-16H30

12 PLACES

G

FAIS MOI PEUR MA SOEUR
18H00-22H00
Parcours effrayant à Bégard

8 PLACES

T2

Atelier «À la découverte des métiers» :

Mar. 21/10, de 14H00 à 16H00

- Jeu «Tufékoï»
Grand jeu de plateau par équipe
- Immersion en VR
À l'aide de casques virtuels, immersion dynamique au cœur des métiers
- Quizz sur les métiers
pour tout connaître sur le monde professionnel !

GRATUIT sur inscription

(En partenariat avec la cité des métiers)

Contacts : 06 38 61 09 71/ 07 86 36 39

Service Jeunesse | 06 68 22 41 86 | jeunesse.bourbriac@guingamp-paimpol.bzh | www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

Les factures seront disponibles la semaine suivant les vacances.

Toute annulation sera facturée si le service n'est pas prévenu deux jours ouvrés avant l'activité réservée.

En activité la règle
c'est pas de portable !



Prévoir sa
gourde !

